

**Special Topic 2 / Dossier spécial 2 : Qu'est-ce qu'un auteur " extraordinaire " ?
à partir des marges du champ culturel à l'âge classique**

L'auteur en excès : deux inconnus des Lumières

La présente contribution à la discussion franco-japonaise a pour point de départ un récent petit travail d'édition et de présentation de l'impact du célèbre « Qu'est-ce qu'un auteur ? » de Michel Foucault sur l'étude des textes littéraires¹. Bien qu'il puisse apparaître que la réflexion de Foucault a été à l'origine d'analyses nombreuses et diverses sur l'évolution des pratiques d'attribution des œuvres, il me semble qu'une manière de mener ce type d'analyse, et aussi de mener la discussion avec Foucault s'est imposée. La question de la mise en scène de l'auteur dans ses œuvres (notamment leurs péri-textes et leur disposition matérielle), dans ses interactions sociales, dans ce qui s'est écrit sur lui, la question de ce que Dominique Maingueneau appelle « l'image d'auteur »², ou pour le dire autrement la question de la position de l'auteur par rapport à sa propre œuvre domine, je crois, celle, proprement foucauldienne, de « l'auteur » comme principe de « classification, d'ordonnement, de distribution »³, bref de contrôle de la prolifération des discours écrits. Je voudrais mettre en discussion ici l'idée que l'attention à la pesée de ce principe sur toute écriture « où rôde une œuvre possible »⁴, pour parler à nouveau comme Michel Foucault, peut permettre d'identifier des situations, des phénomènes, des faits dans lesquels d'autres contraintes agissent et se font voir – en particulier la contrainte que j'intitulerai provisoirement *qui peut écrire quoi*, ce qui est une manière de désigner l'autorité.

Le cas des poètes ouvriers permet, j'espère, de clarifier ce que je veux dire. Si l'on s'intéresse à la pratique de la poésie dans les mondes ouvriers et artisans anciens comme modernes, on trouve à la fois, en nombre, des poèmes composés dans différentes circonstances et archivés d'une manière ou d'une autre, des traces d'une présence de la poésie dans le travail, et des poètes, y compris imprimés, dont incidemment on peut apprendre qu'ils exerçaient une activité liée au travail manuel, à la production⁵. Et on découvre aussi que personne n'avait par-

¹ Dinah Ribard, 1969 : *Michel Foucault et la question de l'auteur. « Qu'est-ce qu'un auteur ? ». Texte, présentation et commentaire*, Paris, Honoré Champion, 2019.

² Voir notamment Dominique Maingueneau, « écrivain et image d'auteur », dans Pascale Delormas, Dominique Maingueneau et Inger Østenstad, *Se dire écrivain. Pratiques discursives de la mise en scène de soi*, Limoges, Lambert-Lucas, 2013, p. 13-28.

³ Michel Foucault, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p. 23.

⁴ *Ibid.*, p. 30.

⁵ Je me permets à nouveau de renvoyer à Dinah Ribard, « Ce que fait la littérature. Poésie et histoire des mondes ouvriers », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 138 | 2018, p. 159-173.

ticulièrement l'air de s'en étonner. Pourtant, lorsqu'apparaît, au xvii^e siècle, le premier poète ouvrier français, Adam Billaut, le premier poète dont l'œuvre publiée qu'il est un ouvrier, tous les poèmes constituant cette œuvre et tout ce qui entoure ces poèmes, dont beaucoup d'éloges offerts par les plus grands littérateurs du temps, proclament qu'il est extraordinaire, inouï, qu'un ouvrier soit poète, qu'un homme qui travaille de ses mains pour nourrir sa famille, un pauvre artisan inculte puisse écrire de la poésie. L'affirmation est d'autant plus curieuse que la poésie contenue dans le gros recueil publié en 1644 est très savante. Avec *Les Chevilles de Maître Adam, Menuisier de Nevers*, l'auteur popularise pourtant l'ouvrier, pour ainsi dire. Même avant d'obtenir un emploi, modeste, mais un emploi quand même, dans une institution de sa ville, cet homme à l'évidence instruit, cultivé, bien introduit, était en effet, comme nombre d'autres ouvriers faisant de la poésie à l'époque moderne, un notable, un entrepreneur qui sans doute employait lui-même des ouvriers et entretenait des rapports de clientèle avec la maison ducale du Nivernais. L'œuvre dont il est l'auteur dit autre chose du poète en même temps que de l'écriture de poésie ; et c'était là une condition pour qu'il y ait œuvre – d'ailleurs célèbre en son temps. Elle dit, cette œuvre dont le Menuisier de Nevers est l'auteur, que faire de la littérature, ce n'est pas écrire parce qu'on a des titres à le faire, pour agir dans un certain cadre, dans les lieux où cette action peut se déployer, mais s'arracher aux pesanteurs sociales grâce à un talent exceptionnel, pour rencontrer l'approbation de lecteurs inconnus de soi. La merveille que représente un homme du peuple ignorant devenu poète à Nevers et apprécié des meilleurs écrivains parisiens de son temps le démontre de manière éclatante. On voit bien là à l'œuvre, comme dirait Foucault, un principe de *raréfaction* des discours, de mise en impossibilité de la pratique de la poésie, par exemple, *parce* qu'on exerce un métier manuel et non pas *bien* qu'on en exerce un, de mise en impossibilité, plus généralement, de la pratique de la poésie parce qu'on en est capable, en fonction de circonstances et de demandes locales. On voit en même temps que le phénomène concerne l'histoire politique du travail et, disons, l'histoire de l'honorabilité. Mais il faut insister également sur le fait que parler de « principe de raréfaction » ou de « mise en impossibilité » ne signifie pas du tout que ce qui devient ainsi impossible n'existe plus. Les pages qui suivent seront consacrées à présenter deux cas qui montrent ce qui advient, dans la seconde moitié du xviii^e siècle, à une pratique de la poésie qui résiste au principe de raréfaction.

Premier cas.

Jean-François Cassier (1721-1772) est né à Château-Chinon, d'un père marchand. Il va au collège puis au séminaire, et devient curé de campagne en 1746. Le *Mercur de France* publie en janvier 1756 une pièce en vers signée « Par un Curé des Amognes en Nivernois » et adressée à un compatriote alors secrétaire du prince de Conti. À partir de cette date et jusqu'en 1769, les écrits de Cassier, poèmes ou lettres mêlées de vers, paraissent régulièrement dans

L'AUTEUR EN EXCÈS

l'un ou l'autre des quatorze tomes annuels du journal. Son œuvre ne connaît pas en son temps d'autre forme de publication imprimée ; les éditions qui en existent, plutôt rares, datent des ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles. Le prêtre poète quitte ensuite la région de Nevers pour devenir chanoine de Melun, en 1764 ; il y revient moins de dix ans plus tard pour mourir chez sa sœur, elle-même femme d'un marchand notable de la ville, fils d'un orfèvre et père d'un épiciers. Ce dernier sera un acteur assez important de la vie politique locale pendant la Révolution, juge de paix, ensuite compilateur de pièces révolutionnaires mais aussi de poésies fugitives d'Ancien Régime, parmi lesquelles celles de son oncle.

Le « Curé des Amognes en Nivernois » qui apparaît dans le *Mercur de France*⁶ en 1756 est un provincial et un intellectuel dominé, pour qui le secrétaire particulier d'un prince est un modèle de réussite sociale :

Toi, qui des bords lointains d'une obscure Province,
Sur les ailes de ton esprit,
A su si jeune encore, prendre un essor sublime,
Et, poussé d'une noble ardeur,
T'élever, sans guide, à la cime
De la fortune et de l'honneur ;
Toi de qui les talents aussi brillants qu'utiles,
Connus, éprouvés tant de fois,
Dans une Cour féconde en connaisseurs habiles,
T'ouvrent le cœur des Grands et l'oreille des Rois ;
[...] Quoi ! tu penses à moi, moi Curé de village
Et Curé du plus bas étage,
Qui, sous le toit rampant d'un rustique hermitage,
Qu'habitent la faim et l'ennui,
Dans une ignorance profonde
De Paris, de l'Europe et du reste du monde,
Croyais n'être connu dans la machine ronde
Que du seul receveur de notre don gratuit [contribution versée par le clergé aux finances royales :
le curé des Amognes est en somme un contribuable] ;
Quoi ! Monin, tu voudrais par ton puissant appui,
M'arrachant de ce lieu de peine et de souffrance,
Me procurer ailleurs, avec un peu d'aisance,
Le mérite flatteur d'observer l'abstinence,

⁶ Sur ce périodique, voir Jacques Wagner, *Marmontel journaliste et le Mercur de France (1725-1761)*, Grenoble, P. U. Grenoble, 1975.

Et de gagner le Paradis,
Sans le secours de l'indigence !⁷

Le prêtre, ici, n'a nulle autorité pastorale, nulle autorité en tant que pasteur. C'est un homme que ses compétences intellectuelles ont rapproché du peuple dont elles auraient dû l'éloigner. La littérature est pour lui un moyen de s'en sortir, avant même d'être un moyen de parvenir.

Cette première apparition a été suivie par la publication progressive, de livraison en livraison du *Mercure de France*, d'une sorte d'histoire exemplaire : l'histoire d'un curé poète à qui sa poésie vaut des ennuis dans sa hiérarchie, qui répond et se défend avec beaucoup d'esprit, à qui l'on écrit pour faire l'éloge de ses vers, qui sort ainsi de son isolement, etc. En même temps qu'il apparaît pris dans les développements successifs causés par ses propres actes, celui de faire imprimer des vers dans un journal national, celui de choisir de se rendre identifiable (tout en demeurant anonyme), celui de se tenir à l'identité qu'il a ainsi dessinée, Cassier, grâce au *Mercure*, a toujours le beau rôle, et c'est lui l'historiographe de cette histoire immédiate.

La parution réitérée de ses écrits et leur ton, par exemple, avaient valu au curé de campagne une lettre du grand vicaire de l'évêque de Nevers, son supérieur. La réprimande officieuse, en forme d'avertissement amical, est aussi un document saisissant sur la littérarisation de la pratique poétique au siècle des Lumières, vue à partir de ce qu'elle signifie pour l'Eglise comme lieu d'autorité :

L'amitié que je vous ai vouée, mon cher pasteur, depuis que j'exerce dans ce diocèse, époque à laquelle, vous le savez, vous fûtes un des premiers, je pourrais même dire le seul curé de campagne avec lequel je me plus à lier une connaissance devenue depuis intime et amicale, par l'intérêt que m'inspirèrent vos vertus pastorales, tout en applaudissant à votre goût décidé, et à vos talents bien connus dans la littérature, tout cela mis à sa juste valeur, ne m'oblige pas moins aujourd'hui, de vous dire ici, non pas en vicaire général, mais en véritable ami, que votre rage pour cette maudite poésie que vous paraissez cultiver si âprement, conviendrait beaucoup mieux à un autre qu'à vous [...] Je ne vous ferai point l'injure de croire que cet acharnement à faire des vers, et de les faire aussi bien, vous fasse ambitionner la vaine gloire de passer pour savant, dans la république des lettres : sur ce, je connais trop votre désintéressement, et votre modestie : il doit vous suffire, je pense, de passer pour tel dans l'esprit de ceux de vos amis qui savent donner un prix au vrai mérite [...] Sans doute, mon ami, que vous n'ignorez pas combien notre digne prélat, et ceux qui lui ressemblent, sont unis d'intérêt et d'affection, pour le digne curé de Saint-Sulpice [dans les Amognes], et com-

⁷ *Un Poète nivernais du XVIII^e siècle. L'Abbé François Cassier (1721-1772). Œuvres en vers et en prose* pour la première fois recueillies et publiées, avec Biographie et Notes historiques par Marius Gerin, Nevers, G. Huré, 1928, p. 55-56.

L'AUTEUR EN EXCÈS

bien aussi ils savent le distinguer de certains autres curés, ses confrères, qui savent seulement lire leur bréviaire et réciter l'office. (A cet égard, je n'ai pas besoin, je pense, de vous dire, que ceci, entre vous et moi, est de pure confiance amicale.) [...] c'est pourquoi, je pense, mon cher abbé, qu'il suffit de vous rappeler cette considération de Monseigneur pour cesser de vous brûler davantage le cerveau avec le démon de la rime [...] Il me semble qu'avec vos moyens, aidé de quelques bons livres, autres que ceux de vos Horace, vos Boileau, etc. (à la vérité très bons ouvrages) vous pourriez passer vos moments bien plus utilement, en nous donnant, de temps à autre, quelques bons morceaux imités des Bourdaloue, des Massillon, des Fléchier, et autres modèles [d'éloquence sacrée] de ce genre [...] C'est à propos de votre lettre adressée au *Mercure de France* que nous avons eu, ces jours derniers, une assez longue conférence chez Monseigneur. Tous ceux qui y ont pris part, sont vos amis, aucun ne vous a condamné ; mais tout le monde est demeuré d'accord que vous auriez dû paraître un peu moins ostensiblement dans le *Mercure*, où, à la vérité, votre nom n'est pas bien décliné ; mais où le *curé des Amognes* se trouve en toutes lettres au bas de chaque morceau sorti de votre plume un peu trop libre et philosophique, surtout pour un homme de votre état ; c'est donc pour cela, mon cher abbé, que l'on m'a chargé de vous rappeler, au nom de l'amitié et de l'intérêt que nous vous portons tous bien sincèrement, et même au nom de l'église, s'il en est besoin, à des devoirs un peu moins profanes et plus profitables à l'illustration de la religion⁸

Cette lettre, pourtant, n'a pas été publiée au XVIII^e siècle. Au siècle des Lumières, précisément, seule paraît, seule est lisible la réponse de Cassier, dans le *Mercure* de mars 1757. Intitulée « Lettre en prose et en vers d'un Curé de campagne à un Chanoine », elle est annoncée comme pièce « de cet aimable Curé de campagne, qui mérite, par son esprit et par son talent, d'habiter la Capitale ». La critique très certainement « un peu trop libre et philosophique », pour parler comme l'abbé Ravie, s'y déploie, sans avoir l'air d'y toucher, dans de nombreuses directions, et la capacité de Cassier à la mener vaut en elle-même réplique à la réprimande :

[...] Convenez-en, Monsieur, vous trouvez singulier, même un peu ridicule, qu'un méchant Curé de campagne, condamné par état à vieillir dans l'ignorance et la rusticité, s'amuse vainement [...] à parler, comme on dit, la langue brillante des Dieux,

Dans un misérable village,
Où pour apprivoiser quatre ou cinq cents Rustauds,
Hommes par les traits du visage,
Mais par l'esprit vrais animaux,
La seule espèce de langage,
Dont il faut être instruit et savoir faire usage

⁸ Lettre de l'abbé Ravie à M. l'abbé Cassier, curé de Saint-Sulpice-aux-Amognes, 20 octobre 1756, *ibid.*, p. 26-28.

DINAH RIBARD

Est le patois affreux que cette gent sauvage

Parle à ses bœufs, à ses chevaux.

Passe encore, direz-vous, pour un Curé de ville : c'est à lui qu'il ne doit pas être moins permis de soigner son style que sa figure [...] mais un Curé de village élégant, disert, ami des Muses, oh ! cela n'est pas tolérable

[...] Si vous croyez

Que l'on ne peut avoir quelque goût pour les vers,

Sans négliger bientôt un travail plus utile ;

[...] Qu'un rimeur, en un mot, pour parler sans emblème,

Souvent n'est qu'un fou qui, pensant,

Que l'art des vers est l'art suprême,

Croit que tout l'univers, plein d'un respect extrême

Pour sa personne et ses talents,

Doit l'honorer comme l'arbitre même

Et le modèle du bon sens,

Si vous croyez cela, Monsieur, vous êtes excusable d'être si fort prévenu contre les vers : mais cette prévention n'est que l'effet d'une erreur, dont il est facile de vous détromper.

[...] Celle [= la Muse] dont je suis les lois,

Simple, timide, ingénue,

Parmi les Nymphes des bois,

Vit isolée, inconnue.

[...] Gloire, honneur, rien ne la tente ;

L'unique attrait qui l'enchanté,

Est d'égayer ses travaux ;

[...] Elle fait résonner une simple musette,

Libre d'ambition, le but de son désir

Est d'écarter l'ennui de sa retraite,

Et d'y retenir le plaisir.

A la campagne, [...] point ou presque point d'objets de distraction, et, quoi qu'on fasse, il reste toujours je ne sais combien de moments superflus qu'on ne saurait remplir.

A quoi voulez-vous qu'on les emploie, monsieur l'anti-Poète ?

Au jardin ? je m'y donne souvent carrière ;

Je sais *foncer* la bêche et rouler la civière ;

Mais par des temps contraires et fâcheux,

Un jardinier n'a rien à faire.

Au jeu ? mais pour jouer il faut être au moins deux ;

[...] A la chasse ? les frais en sont par trop coûteux,

[...] Vous iriez voir, m'allez-vous dire, les Seigneurs du voisinage, et là, ne fût-ce qu'à l'aspect d'une

L'AUTEUR EN EXCÈS

table abondamment servie, votre ennui trouverait à qui parler.

Je conviens qu'il est plus d'une maison respectable autant qu'opulente, où je pourrais, où je devrais même tâcher de m'introduire [...] mais il me semble que pour y être à son aise, il faut bien des talents que je n'ai pas, et que je désespère d'avoir jamais :

Dans l'humeur certaine souplesse,
De l'aisance dans le maintien,
Dans l'esprit de la gentillesse,
Et des grâces dans l'entretien.

[...] Quand donc l'ennui vient m'assaillir dans ma solitude, je ne trouve pas d'expédient plus prompt pour m'en défaire, que de monter au Parnasse⁹

Bien que constamment réitérées par la suite, les proclamations d'ailleurs topiques de Cassier, dans ce texte, sur sa pratique exclusive de la poésie comme distraction sont en évidente contradiction avec son usage du *Mercur de France* comme canal de publication. Par ce canal, c'est bien quelque chose comme une carrière d'auteur qu'il mène tout en la niant, parce qu'il est contraint à la nier – le journal ne lui épargne pas les notes sur ses erreurs de métrique, et les conseils qu'il ne donnerait certainement pas à un homme de lettres reconnu. En témoignent plus particulièrement les informations que Cassier glisse apparemment çà et là, par exemple dans sa réponse, publiée en mai 1757, à une lettre d'éloge. En déposant « l'acte de [s]a reconnaissance dans les archives publiques de l'esprit et du goût »¹⁰, belle définition du rôle du journal, il en profite pour mentionner une relation flatteuse, pour un auteur en tout cas. Le modeste curé de campagne, qui ne rime que pour se désennuyer, a eu l'occasion de fréquenter dans sa province l'auteur de *La Noblesse commerçante*, brochure polémique sur la nécessité de faire contribuer les nobles au développement économique de la nation parue depuis peu (1756), déjà rééditée plusieurs fois, violemment attaquée et défendue dans les journaux et dans d'autres brochures. Il se montre fort bien informé de l'actualité éditoriale : l'autre livre de l'ex-jésuite philosophe et franc-maçon François-Gabriel Coyer qu'il cite, les *Bagatelles morales*, rassemblement de courtes pièces de satire sociale, ne date que de 1754. Mais si Cassier renvoie son correspondant parisien à l'opinion d'une figure du monde intellectuel (c'est-à-dire encore parisien) sur lui, c'est lui-même qui formule cette opinion, dans des vers qui sont en outre un pastiche de ceux d'un autre ecclésiastique écrivain, Jean-Baptiste Gresset – ex-jésuite également, mais lui poète, membre de l'Académie française depuis 1748¹¹. Le double rapprochement est à la fois légitimant et subtilement critique du

⁹ « Lettre en prose et en vers d'un Curé de campagne à un Chanoine » (Nevers, 24 octobre 1756), *ibid.*, p. 33-40.

¹⁰ *Ibid.*, p. 64.

¹¹ *Ibid.*, p. 66-67 : « Vous allez peut-être vous imaginer, ou que je badine, ou qu'en me peignant si

traitement différentiel des pratiques littéraires des gens d'Eglise. Celles de Cassier lui ont été reprochées, elles paraissent étranges de la part d'un curé de campagne, qui ne peut les justifier qu'en se présentant comme un simple amateur ; que sont-elles pourtant au regard des publications objectivement scandaleuses de Coyer et Gresset ?

Le « curé des Amognes » pense en poésie la condition d'intellectuel provincial, l'honorabilité et l'autorité des gens d'Eglise au XVIII^e siècle. Que peut devenir un fils de marchand d'une petite ville de province qui a fait des études, à part prêtre ? A part, donc, curé de campagne – s'il n'est pas jésuite ? Mais qu'est-ce en réalité qu'un curé de campagne, sinon un homme du peuple, qu'il le veuille ou non¹² ? Qu'est-ce qu'un curé de campagne qui écrit, sinon quelqu'un que l'on renvoie perpétuellement à la modestie de cette position, tandis que son écriture rappelle vainement qu'il y échappe ? Qu'est-ce encore qu'un pasteur qui dit que son travail, au fond, n'est pas différent de celui de ses ouailles, parce que les hommes qui gardent les bêtes sont eux-mêmes réduits à une vie de bêtes ? « Le spectacle d'une muse engagée dans la fange d'un village, et réduite à l'humble emploi de garder des troupeaux, vous a paru touchant [...] Pour un bon cœur, en voilà plus qu'il n'en faut pour faire prendre le change à l'esprit, et pour apercevoir du merveilleux où d'autres ne verraient sans doute que du très commun. Mais, Monsieur, permettez-moi de vous dire, que, si je mérite peu vos louanges, je mérite encore moins votre compassion. Vous me croyez fort mal à mon aise dans

difforme, je veux rompre le voyage que vous me flattez de faire ici. Il n'est rien de tout cela. Ce que j'ai l'honneur de vous dire, est l'exacte vérité, et, sans sortir de Paris, vous pouvez vous en convaincre. Vous connaissez sans doute, M. l'abbé Coyer. Eh ! qui ne connaîtrait pas le Héros de la Noblesse commerçante, et l'Auteur ingénieux des Bagatelles morales ? Eh bien, Monsieur, voyez cet homme aimable, et demandez-lui de mes nouvelles. Il peut vous en donner de précises. Il a passé trois semaines au moins dans mon voisinage ; je l'ai vu presque tous les jours : nous avons causé, promené, mangé plusieurs fois ensemble. Demandez-lui l'idée qu'il a remportée de moi : s'il veut être sincère, il vous répondra : celle du Curé de la Chartreuse de M. Gresset, / De cet homme à l'air ingénu / A l'esprit simple et non pointu, / Qui n'usant point sa belle vie / Sur des écrits laborieux, / Donnerait les Héros, les Dieux, / L'Histoire et la Mythologie / Pour un quartaut de Condrieux. »

¹² Sur le recrutement social des prêtres ruraux, voir Timothy Tackett, « L'histoire sociale du clergé diocésain dans la France du XVIII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXVII, 1979, p. 198-234, dont la conclusion, fondée sur une large enquête nationale, mérite d'être citée en contrepoint du propos de Cassier : « Les exemples présentés ici laissent supposer que la distance sociale à l'intérieur de l'ordre ecclésiastique s'est réellement creusée dans nombre de régions pendant le dernier siècle de l'Ancien Régime [...] On observe les entrées toujours plus nombreuses des jeunes gens venus des classes moyennes de la société (particulièrement les marchands ruraux, laboureurs, artisans) ; et cela, dans une période où les évêques tendent à s'identifier aux plus rangs de la noblesse d'épée, et où les chapitres cathédraux ne s'ouvrent qu'exceptionnellement aux fils d'humbles roturiers ruraux », p. 217

L'AUTEUR EN EXCÈS

l'état où la providence m'a placé, et j'y vis tranquille et satisfait autant qu'on peut l'être »¹³, écrit-il à un anonyme correspondant parisien. Singulière désymbolisation, et dégradation, de l'autorité et du travail pastoraux par la manipulation de la métaphore du troupeau. Le sens propre, concret, vient reprendre la place du sens figuré dont l'évocation de la « muse » maintient pourtant la présence : le prêtre n'est plus que la vérité, bien terrestre, du poète. Mais on peut aussi comprendre que Cassier est un pasteur qui, lui, vit effectivement au sein de son troupeau, vit effectivement comme le peuple, et qui de là est amené à juger et ses confrères, et la société qui l'environne. Authentique travailleur de la vigne du Seigneur, il est bien placé pour dire l'écart entre les principes de l'organisation chrétienne du monde et ce qu'il éprouve et voit tous les jours.

De fait, les poèmes et lettres en prose et en vers publiés par Cassier pendant une décennie et demie composent aussi une histoire anecdote et fort satirique de la vie locale. Les initiales qui viennent dissimuler les noms propres et autres procédures d'anonymisation n'empêchent pas que tout cela était probablement très reconnaissable pour un lecteur nivernais. Certaines anecdotes esquissent en outre une critique plus large. C'est surtout l'Eglise qui est décrite, à partir de l'observatoire offert par la pratique problématique de la littérature. En 1761, par exemple, Cassier s'adresse à un confrère, « homme de Lettres », « homme à talents », qui ne peut arriver à rien faute d'argent. Au contraire, « avec un bon revenu, pour peu que le cœur vous en dise de déroger à la coutume presque générale, qui veut qu'un Ecclésiastique à mille livres de rente ne s'attache à d'autre étude qu'à celle de ses plaisirs ; pour peu qu'il vous prenne goût de vouloir vous donner les airs d'homme de Lettres, d'ami des Muses ; rien qu'en parcourant quelques Ouvrages Périodiques, et vous meublant la mémoire de cinq ou six phrases extraordinaires et singulières, vous avez droit de parler de tout et de juger les Auteurs d'un ton hardi, positif, despotique »¹⁴. L'Eglise du XVIII^e siècle n'est plus aux yeux d'un des siens qu'un morceau de société, un morceau d'une société où il n'y a plus de pauvres du Christ, ni de clerc.

Cassier ne peut pourtant pas être caractérisé comme un intellectuel dominé devenu un révolté, ou du moins un contempteur des mœurs de son temps. Il a su se tracer une carrière dans l'Eglise ; il a quitté ses mauvaises cures pour de meilleurs bénéfices, et finalement décroché un canonicat. Et on ne peut se défendre de penser qu'en réalité sa capacité à devenir l'auteur, sinon d'une œuvre, du moins d'une vision sévère de l'institution ecclésiastique et de ses fonctionnements sociaux n'y a pas tout à fait été pour rien. Constamment maintenu à la lisière d'une reconnaissance effective comme auteur de plein droit, en effet, Cassier n'en investit pas moins la scène des écrits publics en acteur capable de tirer tous les bénéfices sociaux

¹³ *Ibid.*, p. 71.

¹⁴ *Ibid.*, p. 136.

qu'il peut tirer de ce qu'il obtient d'autorité par sa présence sur cette scène, parce qu'il sait en manier les codes.

Second cas.

Un peu moins inconnu que Cassier, un peu plus reconnu en son temps, Paul Desforges-Maillard (1699-1772), a écrit une très longue préface, intitulée « Préface et Mémoires historiques de l'auteur », pour l'édition, en 1759, de ses *Œuvres en vers et en prose*. C'est de ce récit que je vais partir. Ce qui fait la relative notoriété de Desforges-Maillard est qu'un bon nombre de ses écrits ont d'abord été imprimés, dans le *Mercure de France* puis en recueil, sous un nom de femme. Son retour sur sa carrière est centré sur cet épisode intrigant, daté de 1729. Acte décisif de dévoilement des règles du jeu, l'invention de la poétesse était aussi une réplique. Traité avec dédain, raconte-t-il, lorsqu'il avait essayé de se faire publier pour ce qu'il était vraiment, un poète débutant ayant mis en vers son dépit de ne pas être encore reconnu, Desforges-Maillard se serait résolu à tromper le directeur du *Mercure* en se faisant passer pour une femme. Et effectivement, une fois travesti en poétesse bretonne, il avait réussi à piquer l'intérêt de ce directeur, La Roque, jusqu'à faire de lui l'impresario enthousiaste de « Melle de La Vigne ». A sa suite, un bon nombre des contributeurs *Mercure de France* s'étaient investis dans la promotion de la « Muse du Croisic », devenue l'une des vedettes du mensuel. Un bon nombre, et pas n'importe qui. L'implication de Voltaire, dont un poème paraît dans le *Mercure*, en 1732, en réponse à une épître flatteuse de « Melle de La Vigne », est certainement pour beaucoup dans la réussite de l'opération. Que le grand poète, si critique, ait ajouté ses éloges galants mal placés à ceux des autres victimes de la supercherie a donné à cette histoire de travestissement littéraire une existence littéraire.

Les poétesse ne sont pas si rares, pas plus rares en tout cas au XVIII^e siècle qu'en d'autres temps, et ce n'est pas la poétesse qui étonne Paris dans Melle de La Vigne ; c'est la poétesse bretonne. L'ouvrier (comme Adam Billaut), la provinciale, deux figures du rapport inculte à la culture : entre XVII^e et XVIII^e siècle, la littérature a produit des formes constamment réélaborées, et puissamment présentes, d'équivalence sociale.

Les *Poésies de Melle de Malcrais de La Vigne* intègrent en bonne place l'« Epître de M. de Voltaire, à Mademoiselle de Malcrais de La Vigne ». Le poème part d'un portrait très favorable de la nouvelle femme savante pour en redéployer les éléments de manière à faire progressivement apparaître la figure moderne du Poète. Leçon précieuse déposée dans les « archives publiques de l'esprit et du goût », pour parler comme Cassier, Voltaire incarne cette figure, à la première personne. A travers la lectrice privilégiée mais lointaine, il offre sa vie en modèle vers lequel lever les yeux, en foyer de réflexion, en exemplaire éminent d'une dignité intellectuelle supérieure. La supercherie dévoilée par Desforges-Maillard lui-même, Voltaire devait couper les passages galants de son épître pour la publication en recueil. La version

définitive du poème ne conserve de l'épisode qu'une brève motivation de la prise de plume et une adresse-souvenir un peu aigre, « A une Dame, ou soi-disant telle »¹⁵. Un échange de lettres aimables entre l'auteur de la *Henriade* et le poète du Croisic avait par ailleurs suivi la révélation, Voltaire ayant choisi de ne pas se dédire sur les qualités d'écrivain de la fausse poétesse. Restait que Desforges-Maillard avait bel et bien démontré, en s'insinuant au cœur de l'institution littéraire, que le pouvoir de donner ou de refuser à des écrits et à leur auteur une existence publique ne reposait sur l'exercice d'aucune véritable compétence, et le caractère infondé, futile, aisément manipulable du jugement critique si souvent opposé aux *autres*, les poètes amateurs – ce jugement dont le *je* de l'Épître « A une Dame, ou soi-disant elle » prétendait incarner la perfection.

En 1738, le scénario fourni par Desforges-Maillard, certainement parce que Voltaire en faisait partie, était intégré à l'intrigue d'une pièce de théâtre qui fit événement, la *Métromanie* de Piron. L'un des personnages, le poète Damis, enivré par le commerce qu'il entretient *via* le *Mercur*e avec une poétesse de Quimper-Corentin au point de vouloir l'épouser, y apprend tout d'un coup que les poèmes de sa future sont en réalité dus à son hôte, un très bon homme, bon père et bon ami, dont le seul défaut est la métromanie, la rage de faire des vers en amateur, c'est-à-dire de mauvais vers. En 1759, Desforges-Maillard indique qu'il a remarqué ce qui signifiait la pièce pour lui : cette « comédie admirable » ne peut que nourrir l'idée que sa poésie n'était pas bonne, n'était pas œuvre. Mais un autre événement l'a davantage atteint. Peut-être à la suite du coup d'éclat de Piron, Voltaire avait ajouté à son Épître « A une Dame, ou soi-disant telle » une note explicative en forme de récit bref et désobligeant, associé à partir de 1748 à un poème de multiples fois réédité : « En 1732 il y eut un homme de Bretagne, qui s'avisa d'écrire des lettres à plusieurs gens d'esprit de Paris, sous le nom d'une femme. Chacun y fut attrapé, & cette méprise attira cette réponse ». Le dédain souverain pour cet « homme de Bretagne » qui n'est même pas nommé, ni présenté comme un auteur, alors que les lettres échangées avec Desforges-Maillard dévoilé continuaient à louer en lui l'écrivain, informe l'ensemble de la « Préface et Mémoires historiques de l'auteur ».

Comme Cassier, Desforges-Maillard décrit avec acuité ce qui change selon qu'on est un *insider* ou un *outsider* du monde des lettres. Ce qui l'intéresse – ce qu'il voit – est, très précisément, ce que fait la littérature à la domination sociale.

Mon Frère avait un procès au Parlement de Bordeaux contre des armateurs de Bayonne, dont il avait commandé le vaisseau pour la côte d'Afrique. Il m'écrivit de la capitale de Guyenne, que, quelque juste que fût son affaire, il courrait risque de succomber, si son bon droit n'était point étayé de quelque protection. M. Titon du Tillet, & le Père Brumoy notre ami commun, me pré-

¹⁵ Voltaire, *Œuvres complètes*, ed. Th. Bestermann *et alii*, Oxford, Voltaire Foundation, t. IX, 1999, p. 480-481.

sentèrent au Père Castel. Ce célèbre Mathématicien, cet Auteur ingénieux du clavecin des couleurs, connaissait particulièrement M. de Montesquieu, Président au Parlement de Bordeaux. Il me donna une Lettre pour lui. Ce Savant du premier ordre, ce Génie profond, agréable & délicat, ce Législateur immortel, dont le code immense en peu d'espace, si l'esprit de ses Lois était écouté, formerait du monde entier une République plus possible & mieux disposée que celle de Platon ; en un mot, M. le Président de Montesquieu, me fit une très joyeuse & très honnête réception. Il me fit présent, pour gage de son amitié, d'un exemplaire de ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains & de leur décadence*. Le Père Castel m'avait aussi donné des Lettres pour Mrs Bel & Melun, Conseillers au même Parlement, & renommés l'un & l'autre par des Ouvrages de Politique & de Littérature. Ces trois Illustres me donnèrent pour le Parlement de Bordeaux, toutes les Lettres de recommandation qui m'étaient nécessaires. Elles furent suivies d'un succès aussi favorable, qu'il était dû à la justice de la cause pour laquelle ils s'étaient intéressés¹⁶

Il est question ici de protection et d'intervention, et ce récit d'une victoire judiciaire obtenue par les voies du clientélisme ne déroge pas à la vraisemblance sociale. Mais cette victoire revient au fils tenu pour égaré par son amour de la poésie d'une famille bourgeoise dont la profession du frère, capitaine dans la marine marchande, indique l'état de fortune, une raisonnable aisance. Le poète s'est finalement révélé utile aux siens, et c'est bien parce qu'il est poète qu'il l'a été. Il faut préciser cependant. Desforges-Maillard n'aurait eu aucune possibilité de connaître Titon du Tillet, ni même sans doute, bien qu'éduqué au collège jésuite de Vannes, le Père Brumoy qui n'y enseigna pas, sans Melle de La Vigne. C'est une lettre de Titon à la poétesse qui l'a déterminé, dit-il, à lever le masque et à se rendre à Paris pour se faire connaître à l'homme tellement aimable et honnête qui l'invitait chez lui, et auquel il ne pouvait plus mentir. C'est à Paris, alors qu'il était logé chez Titon du Tillet, qu'il a pu mettre à profit son éducation jésuite pour rencontrer les écrivains de la Compagnie, le Père Brumoy, le Père Castel. Et c'est une chaîne d'auteurs, Castel, Montesquieu, Bel et Melun, et non un réseau de relations, ou plutôt c'est un réseau de relations nouées autour d'une commune activité d'auteurs, que Melle de La Vigne lui a permis de mobiliser pour aider son frère. Desforges-Maillard n'est entré dans cette communauté informelle et puissante que grâce à un subterfuge.

Il n'y est du reste, écrit-il, jamais vraiment entré. S'il a pu servir son frère une fois, il n'a pas pu se servir lui-même. Une fortune à la fois trop mince pour pouvoir se consacrer aux lettres, et pas assez mince pour qu'il n'ait eu rien à perdre en devenant auteur professionnel, l'a empêché de vraiment quitter à la fois la province et l'amateurisme. L'adage *primum*

¹⁶ *Œuvres en vers et en prose* de M. Desforges-Maillard, des académies royales des sciences et belles-lettres d'Angers, Caen, La Rochelle etc., Amsterdam, J. Schreuder et P. Mortier le jeune, 1759, p. XXIV-XXVI.

L'AUTEUR EN EXCÈS

vivere, deinde philosophari, qui s'est révélé un leurre, mais auquel Voltaire lui-même lui avait un jour conseillé de se tenir, revient dans son récit comme un refrain :

Voici [la lettre] dont il [Voltaire] voulut bien m'honorer. « De longues & cruelles maladies, dont je suis depuis longtemps accablé, Monsieur, m'ont privé jusqu'à présent du plaisir de vous remercier des Vers, que vous me fîtes l'honneur de m'envoyer au mois d'Avril dernier. Les louanges que vous me donnez, m'ont inspiré de la jalousie, & en même temps bien de l'estime & de l'amitié pour l'Auteur. Je souhaite, Monsieur, que vous veniez à Paris perfectionner l'heureux talent, que la Nature vous a donné. Je vous aimerais mieux Avocat à Paris, qu'à Rennes. Il faut de grands Théâtres pour de grands talents, & la capitale est le séjour des gens de lettres. S'il m'était permis, Monsieur, d'oser joindre quelques conseils aux remerciements que je vous dois, je prendrais la liberté de vous prier, de regarder la Poésie comme un amusement, qui ne doit pas vous dérober à des occupations plus utiles. Vous paraissez un esprit aussi capable du solide que de l'agréable [...] Si vous avez une fortune digne de votre mérite, je vous conseille d'en jouir dans quelque charge honorable. Et alors la Poésie, l'Eloquence, l'Histoire & la Philosophie seront vos délassements. Si votre fortune est au-dessous de ce que vous méritez, & de ce que je vous souhaite, songez à la rendre meilleure ; *primo [sic] vivere ; deinde Philosophari*. Vous serez surpris qu'un Poète vous écrive de ce style : mais je n'estime la Poésie, qu'autant qu'elle est l'ornement de la raison. Je crois que vous la regardez avec les mêmes yeux. Au reste, Monsieur, si je suis jamais à portée de vous rendre quelque service dans ce pays-ci, je vous prie de ne me pas épargner, vous me trouverez toujours disposé à vous rendre toutes les marques de l'estime & de la reconnaissance avec laquelle je suis Monsieur, Votre &c. Voltaire »

La morale de M. de Voltaire était admirable. Ses leçons me revenaient à tout moment dans l'esprit ; si bien que pendant plus de deux mois, dès que je me sentais tourmenté de la démangeaison de faire des Vers, je relisais la Lettre de mon Mentor, & je me trouvais soulagé¹⁷

On voit bien ici le principe de raréfaction à l'œuvre. L'ensemble de la « Préface et Mémoires historiques » fait comprendre que croire au conseil de Voltaire a amené Desforges-Maillard à ne jamais pouvoir accomplir sa vocation de poète, et à poursuivre perpétuellement des illusions d'établissement et de réussite sociale toujours déçues. Son histoire semble ainsi prouver la fermeture de toute carrière autre que littéraire – cette carrière littéraire qu'il aurait dû tenter malgré les conseils – aux talents sans fortune, mais donne en réalité à voir l'écart entre carrière d'auteur, car Desforges-Maillard, plus que Cassier et malgré Voltaire, en a bien eu une, et réussite sociale. Elle montre plus encore ce que la croyance dans la littérature comme moyen de parvenir pouvait faire à quelqu'un vers le milieu du XVIII^e siècle. Le père de Desforges-Maillard était bourgeois et maire du Croisic, alors un port florissant, sa femme la

¹⁷ *Ibid.*, p. VIII-X.

veuve d'un conseiller au présidial de Vannes, ses frères des capitaines de marine marchande, ses parents et alliés des marchands et des officiers prospères. Entré dans l'administration fiscale, il a lui-même fini receveur des Fermes au Croisic, son poste le plus élevé, obtenu en 1750. Rien que d'honorable là-dedans. Mais le récit n'y voit rien d'honorable – alors même qu'une ode de « Melle de Malcrais de la Vigne » sur la mort de son père, en 1732, avait chanté le notable « Savant, ingénieux, l'ornement et la gloire / De la société ». Écouté, considéré pour sa connaissance de la « fable », de l'histoire et du droit, l'« excellent citoyen » en faisait usage « pour secourir la veuve et le pupille / Et le pauvre oppressé », au service de sa patrie pour laquelle il « prodigua [...] / Et son temps et son bien »¹⁸. La poésie de Desforges-Maillard, sous ses différents noms d'auteur, conserve son rôle social d'illustration des personnages respectables du pays dont elle provient, et retient les critères traditionnels de cette respectabilité : prospérité honnête, présence publique, science autorisant cette présence. Le receveur des Fermes poète devait d'ailleurs être chargé par ses compatriotes, en 1754 et 1755, de haranguer le duc d'Aiguillon, nouveau gouverneur de la Bretagne, de passage au Croisic ; et dans ces deux occasions, il lui adressa des compliments en vers. Mais dans la pièce littéraire composée avec soin pour formaliser une trajectoire de vie où rôdait une œuvre et la constituer en leçon historique et morale, les origines, les emplois, les pratiques, l'existence sociale, la reconnaissance, l'autorité du poète du Croisic dans sa province ne sont décrits – sinon vécus en réalité – que comme médiocres. N'est revendiquée, proclamée, démontrée, opposée à la fausse lucidité du Philosophe, que l'acuité des observations mises en récit : un talent d'écrivain, en acte.

Conclusion.

Les deux cas brièvement étudiés dans cet article montrent l'impact de la valorisation des œuvres dotées d'un auteur sur les pratiques d'écriture honorables, poétiques en l'occurrence, de l'époque moderne. Cette valorisation, on le voit à suivre le combat pour la reconnaissance du curé des Amognes ou de Melle de Malcrais de la Vigne, n'est pas un processus : elle est elle-même le résultat, perpétuellement réévalué, du travail des auteurs et autres acteurs centraux du premier champ littéraire, pour reprendre la formulation d'Alain Viala¹⁹, mais aussi de marginaux comme Cassier ou Desforges-Maillard. Cet ecclésiastique, cet honorable notable, tous deux poètes, ne se sont pas reconnus l'autorité à écrire que leur statut social aurait dû leur

¹⁸ « A M. des Landes, contrôleur général de la Marine à Brest, et de l'Académie royale des Sciences, par Melle de Malcrais de La Vigne, sur la mort de son père, maire-doyen de la ville du Croisic en Bretagne » (publiée dans le *Mercure de France* en février 1732) dans *Œuvres nouvelles* de Des Forgues-Maillard, publiées avec notes, introduction et étude biographique par Arthur de La Borderie et René Kerviler, Nantes, Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne, 1882-1888, p. 95-99.

¹⁹ Alain Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Minuit, 1985.

L'AUTEUR EN EXCÈS

donner, et que leurs pratiques manifestaient ; à leurs propres yeux, ils ne pouvaient pas écrire sans être auteurs. Ils ont lutté et rusé pour le devenir, critiqué avec force et nourri l'institution littéraire, la croyance littéraire. Principe de raréfaction des discours, l'auteur, on le constate, en a fait aussi naître.

Dinah RIBARD

*Centre de recherches historiques - Groupe de
recherches interdisciplinaires sur l'histoire du
littéraire (GRIHL)*

*École des Hautes Études en Sciences sociales
(EHESS)*

dinah.ribard@ehess.fr